

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Du centre urbain au parc d'entreprises, il n'y a qu'un pas :

le nouveau Business Village de la Côtière va voir le jour aux portes de Lyon.

Un nouveau pôle économique, initié par la Communauté de Communes de la Côtière (la 3CM) et développé par les promoteurs Fontanel Immobilier et Domoa Immobilier, va s'implanter aux portes de Lyon, à deux pas de la gare de Montluel et du centre-ville. Situé à proximité des autoroutes A42 et A432, les aéroports de Lyon-Saint Exupéry et Genève sont facilement accessibles en voiture. Relié par le train en 20 min à la gare Lyon Part-Dieu, ce parc est voué à l'accueil d'entreprises tertiaires et artisanales qui souhaitent se développer ou s'implanter en région lyonnaise.

Ce pôle économique, véritable vivier d'entreprises va accueillir principalement **des bureaux et des locaux d'activités** mais aussi une pépinière d'entreprises, un équipement sportif, un complexe hôtelier et d'autres équipements publics. L'objectif numéro un pour la 3CM : mettre à disposition un parc d'activités mixtes proche du centre-ville et favoriser l'installation d'entreprises dans un cadre sur mesure.

Les sociétés Fontanel Immobilier et Domoa Immobilier ont pour ambition de proposer un parc innovant et de qualité d'environ 16 700 m². **Celui-ci sera composé d'une dizaine de bâtiments répartie en 3 lots : 6 400 m² (Le Quadrant), 5 400 m² (L'Octant), 4 900 m² (Le Sextant).**

Ce Business Village, relié à la gare par un cheminement piétons, privilégiera une architecture contemporaine et un cadre verdoyant : des liaisons douces, des plantations d'arbres, des îlots de verdure, des parkings paysagers qui conféreront un cachet particulier dont pourront se prévaloir les entreprises qui y seront implantées.

Comment adapter le produit immobilier aux besoins des entreprises ? Comment répondre au mieux aux attentes en termes d'offres immobilières et de cadre de travail ? Voici quelques enjeux incontournables auxquels le Business Village répondra.

L'idée est ainsi de privilégier l'environnement de travail mais aussi de fournir des solutions qui conviennent aux entreprises. Le projet prendra en compte la qualité des aménagements et des services de proximité. Il sera donc question de développer deux aspects pour offrir aux entreprises et aux salariés un cadre qualitatif :

• Le business :

les affaires, le réseau d'infrastructures, l'accessibilité, la synergie inter-entreprises.

• L'aspect convivial :

les relations humaines, les services à portée de main, la facilité des échanges professionnels, l'environnement naturel.

Une présentation sera consacrée au Business Village le mardi 13 septembre, à l'occasion d'un petit-déjeuner professionnel.

Pour plus d'informations :
contact-presse@cdp-lyon.com